

# Intégrer la biodiversité

## dans un Plan Simple de Gestion forestière



Ce projet a été mené dans le bois de la Belle Épine à Hébécourt à l'aide de l'un de ses propriétaires Alexis Ducouso ainsi que l'Agence de l'Eau Artois-Picardie qui en a financé une grande partie. Il a pour but de mieux prendre en compte la biodiversité dans les Plans Simples de Gestion et de montrer que cette dernière est compatible avec la sylviculture, voire bénéfique. Afin de préserver ou de rendre certains secteurs plus accueillants, la doctrine ERC peut être intégrée. Elle permet même d'améliorer le rendement en bois.



### Éviter

La première phase consiste à inventorier différentes parcelles afin d'améliorer les connaissances sur la faune et la flore.

Durant ces inventaires de terrain, les éléments favorables au développement des espèces par exemple les arbres morts, les cavités arboricoles, les mares sont répertoriés. Les données faunistiques intégrées dans la base de données Clicnat vont permettre d'identifier les secteurs à enjeux forts et les zones peu favorables, mais aussi de cartographier les espèces patrimoniales.

Identification des différents micro-habitats présents sur les arbres du bois de la Belle Épine



Cartographie des groupes spécifiques favorisés par type de dendro-microhabitats présents dans le bois de la Belle Épine



### Réduire

Grâce aux données issues de Clicnat, il est possible de limiter l'impact de la gestion sylvicole sur la faune, tout en continuant à produire du bois. Certaines mesures peuvent être prises, voici quelques exemples :

Des outils au service de la connaissance: Clicnat et Digitale2



Préserver les arbres à cavités ainsi que certains arbres morts

Laisser sur place des résidus de coupe pour former des tas de bois mort

Réduire le tassement du sol en privilégiant des layons pour les engins

Délimiter un périmètre autour des mares et de certaines omières afin de les conserver

Ne pas intervenir dans un périmètre de 300 mètres autour d'une aire de reproduction des rapaces

### Compenser

Dans les parcelles peu propices à la faune, des aménagements peuvent être mis en place afin de favoriser le développement des auxiliaires. Ces espèces auront une pression sur les animaux dits ravageurs comme les chenilles ou les rongeurs et permettront de limiter leur développement et ainsi des pullulations susceptibles de nuire au bon développement des arbres.

La finalité est d'avoir une répartition homogène de gîtes, et d'habitats au sein du bois pour que la biodiversité puisse s'épanouir. Dans un même temps, en favorisant de nombreuses espèces comme les mésanges, les chauves-souris ou d'autres prédateurs naturels, les sylviculteurs auront un boisement plus sain et moins impacté par la présence de ravageurs. Les boisements auront donc un gain non négligeable en biodiversité et le rendement en bois sera maintenu, voire en hausse.

NOUS CONTACTER :

simon.barbier@picardie-nature.org | 03 62 72 22 53

